

Franciscaines Missionnaires. — En France, à Marseille, une nouvelle œuvre de charité vient d'être fondée par les Franciscaines Missionnaires de Marie. C'est un hospice pour les enfants des marins, nombreux à Marseille. Heureuse inspiration, car les pauvres marins, plus souvent sur eau que sur terre, n'ont pas beaucoup de loisir pour s'occuper de l'éducation de leurs enfants.

Les Franciscains aux Philippines. — Leur Provincial, le Père Jean de Dios Villajos, déclare dans une lettre à l'un de nos religieux, que les Franciscains aux Philippines, où ils sont nombreux, n'ont jamais possédé aucune propriété, réelle ou personnelle, mais ont toujours subvenu à leurs besoins, comme partout ailleurs, par le travail de leurs mains ou par les aumônes des fidèles. Le père Provincial est très anxieux de savoir si les Frères-Mineurs pourront continuer dans ces pays l'apostolat qu'ils y exercent depuis des siècles. La question est pendante devant le Saint Siège.

Mont Saint-Sépulcre. — C'est un couvent franciscain dont nous avons déjà parlé. Situé sur un monticule, tout près de Washington D. C. il présente une reproduction parfaitement imitée des principaux sanctuaires et lieux de pèlerinage de Terre-Sainte. Le R. P. Godefroy, Commissaire de Terre-Sainte en a été le fondateur. Ce sanctuaire commence à devenir un lieu de pèlerinage pour les catholiques américains. Le Dimanche 5 octobre, un grand nombre de Tertiaires y sont venus de Baltimore pour vénérer surtout le Saint-Sépulcre de Notre-Seigneur. Au cours d'un campement des vétérans de la *Grande Armée de la République*, qui avait lieu aux environs de Washington, les vieux soldats se plaisaient à visiter le Sanctuaire et plusieurs demandèrent à s'enrôler dans la grande armée de saint François, en revêtant les livrées du *Tiers-Ordre*. Le R. P. Godefroy rappelé dernièrement en Terre-Sainte a été remplacé dans sa charge de Commissaire pour les Etats-Unis par le R. P. Léonard Neukirchen.

Baron Chaulin. — La Fraternité que dirigent à Paris les Frères-Mineurs Capucins a perdu un de ses membres les plus fervents et les plus distingués. Le Baron Chaulin, véritable tertiaire de saint François, ne se contentait pas de travailler à sa perfection personnelle, mais s'occupait de toutes les œuvres d'apostolat. Il donna la mesure de son énergie de caractère lorsque en 1880, étant substitut au tribunal de la Seine, il donna sa démission pour protester contre l'expulsion des religieux et ne pas coopérer à cette mauvaise action. Son avenir était brisé; mais sa conscience satisfaite. Depuis il exerça une